

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise RAHOUI Salem, dont le siège social sis à :cité El-modjahidine 05 Elyamama commune de EL-Mansoura Wilaya de Tlemcen, titulaire du contrat n°54/2022 du 30 août 2022, portant « travaux de réfection TCE au niveau la Wilaya de Tlemcen » est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour le motif suivant :

- Refus d'accuser réception l'ordre de service.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.